

En vue de la future politique bioalimentaire du Québec

Le 1^{er} novembre dernier, l'Union des producteurs agricole a offert un webinaire ayant comme thème : « On met la table... en vue de la future politique bioalimentaire du Québec. ». Les invités étaient; Daniel-Mercier Gouin (Université Laval), Sydney Ribeaux (Équiterre), Karel Mayrand (Fondation David Suzuki), Michèle Lalancette (FRAQ) et Marcel Groleau (UPA).

Cet échange avait comme but de voir ce qui, selon les invités, serait nécessaire d'aborder pour le sommet sur l'alimentation du 17 novembre prochain. Le menu était élaboré d'une entrée pour parler du territoire, d'un plat principal pour discuter d'économie et d'un dessert pour toucher à l'environnement.

Voici un petit résumé de chaque service de ce webinaire qui fût fort intéressant.

L'entrée

Le Québec est privilégié de posséder une abondante ressource en eau, des belles terres agricoles et un avenir prometteur pour répondre aux besoins de nos concitoyens en matière de sécurité alimentaire. Par contre, la nécessité de conserver notre territoire agricole doit devenir une priorité de nos gouvernements puisque, si le constat d'être privilégié peut se faire, il faut être conscient de l'attrait que cela peut avoir pour d'autres acteurs économiques. Depuis les 20 dernières années, la valeur des terres a augmenté de 800%. Il est de plus en plus difficile de voir la rentabilité de l'achat de terre puisqu'il y a dissociation entre le rendement agricole possible et leurs valeurs. La demande est claire pour le gouvernement du Québec, il s'agit d'intervenir pour resserrer la réglementation de la protection des terres agricoles et d'avoir de la transparence sur qui les possèdent. L'occupation par les producteurs locaux est vraisemblablement plus rentable pour le secteur et plus fiable pour la sécurité alimentaire que des spéculateurs qui viseront à vendre au plus offrant leurs produits et ce pas nécessairement localement. Il est soulevé de demander au gouvernement d'arrêter lui-même de favoriser la spéculation avec sa loi 85 (pôle économique de l'autoroute 30) qui contourne les lois protection du territoire agricole.

Le plat principal

L'agriculture du Québec est bien établie et répond bien aux demandes du marché québécois. La croissance possible et même nécessaire pour éviter la stagnation se retrouve surtout sur les marchés d'exportation. Selon Daniel-Mercier, l'agriculture québécoise n'a pas besoin d'être davantage soutenue mais elle ne doit pas l'être moins non plus. L'appui du gouvernement pour ce qui des contingentements et la gestion des risques doit rester présent. Dans l'ensemble, les entrepreneurs agricoles maîtrisent bien tout ce qui touche les techniques de production mais il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer la gestion économique et financière des entreprises. La formation sera de mise et devra être encore plus encouragée par les gouvernements afin de limiter la capitalisation excessive, les surplus d'actifs et le taux élevé d'endettement des entreprises agricoles. Pour réussir à survivre dans le futur dans un marché d'exportation, il faudra être de plus en plus concurrentiel.

Le dessert

La conscientisation des producteurs vis-à-vis les changements climatiques ainsi que l'utilisation rationnelle des intrants chimiques est présente. Par contre, les couts de la transition vers une production biologique en limite le développement. Aussi, l'ouverture de l'agriculture à diminuer son impact environnemental a toujours été présent dans le passé et continue de l'être. Cependant, Marcel Groleau demande des moyens alternatifs sur une période d'aux moins dix ans pour arriver à évoluer encore. Les demandes sont d'avoir des investissements, de la recherche, de meilleurs services conseils et un partage de connaissance sur les moyens possibles pour produire plus responsablement.